

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

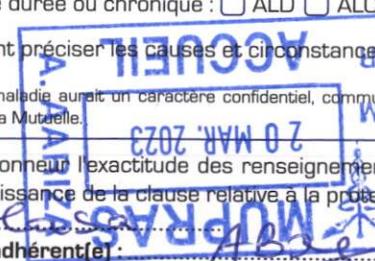
## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



## BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.3.23	FACTURE			<p><b>Docteur Majib KHAOUANI</b> Kinésithérapie / Médecine du Sport 28, bis Bd. Mouloud Mammeri - Casablanca Tél. : 05 22 81 29 55 - Fax : 05 22 81 08 10</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Docteur Nabil KHAOUANI Médecine Physique, Rééducation Kinésithérapie, Médecine du Sport 28, bis Bd. Moulay Ismaïl - Casablanca 29 81 29 55 - fax: 05 22 01 08 10	13.3.23					Note d'honoraires 25 séances x 150 DH: 3750 DH

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le 26.12.2022

## A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule :

Nom et Prénom de l'adhérent :

Nom et Prénom du bénéficiaire :

e-mail : *ABOJAISSE AMINA* Phones :

## A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné

Estime que l'état de santé de Mle, Mme, M.

Nécessite

Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

*25 Ainars = 25 x 10 P12*

Une hospitalisation de (approximatif)

A (préciser l'établissement hospitalier)

## STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS):

*Nano de Scin  
une kallalit medullaire  
Docteur Najib KHAOULANI*

Cachet, date et signature du praticien

## A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

# CENTRE MOULAY IDRIS 1<sup>ER</sup>

Médecine Physique et Rééduction

- Consultation.
- Rééducation et réadaptation
- Appareillage
- Médecine du sport
- Prise en charge à domicile

Dr. Najib KHAOULANI

---

28 bis, Bd. Moulay Idriss 1<sup>er</sup> Casablanca  
Tél.: 0522 812 955 - Fax : 0522 810 810

Nom: ABOUAissa Prénom: AMINJA Nombre de Séances: 25/s

Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure
08.1.23	10h	P	07.1.23	10h	P	11.1.23	10h
14.1.23	10h	P	30.1.23	10h	P	27.1.23	10h
20.1.23	10h	P	1.2.23	10h	P	3.2.23	10h
2.1.23	10h	P	3.2.23	10h	P	08.3.23	10h
3.1.23	10h	P	3.2.23	10h	P	12.3.23	10h
13.1.23	10h	P	6.2.23	10h	P	12.3.23	10h
16.1.23	10h	P	8.2.23	10h	P		
18.1.23	10h	P	12.2.23	10h	P		
22.1.23	10h	P	13.2.23	10h	P		
23.1.23	10h	P	15.2.23	10h	P		
25.1.23	10h	P	17.2.23	10h	P		

**Dr KHAOULANI NAJIB**  
**Médecine physique et rééducation**

**13/03/2023**

**NOTE D'HONORAIRE 017/2023**

Nom/Prénom: ABOUAISSA AMINA

Nombre de Séances de rééducation 25(Vingt-Cinq)

Prix par Seances : 150,00DH

Total à payer: 3 750,00DH

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de :  
**Trois Mille Sept Cent Cinquante Dirhams**

*Docteur Najib KHAOULANI*  
Médecine Physique, Rééducation et  
Kinésithérapie - Médecine du Sport  
28, bis Bd. Moulay Idriss 1er - Casablanca  
Tél.: 05 22 81 29 55 Fax: 05 22 81 08 10

28 bis, Bd Moulay Idriss 1er (en face ex-régie des tabacs) – Casablanca  
Tél : 0522.81.29.55 Fax 0522.81.08.10

# Docteur Najib KHAOULANI

Ancien assistant des Hôpitaux de Lyon  
Spécialiste en médecine  
physique et rééducation  
Médecine du Sport

الدكتور نجيب الخولاني

خريج كلية الطب بليون  
إختصاصي في الطب الفيزيائي و الترويض  
في أمراض الروماتيزم و أمراض العظام و العضلات  
الطب الرياضي

Casablanca le, 26-12-22 الدار البيضاء في

7<sup>me</sup> ABDESSA AÏNA

25- Avenue de Meknès  
pr parapluie sur mèta  
métal

30/ Pr

Docteur Najib KHAOULANI  
Médecine Physique, Rééducation et  
Kinésithérapie - Médecine du Sport  
28, bis Bd. Moulay Idriss 1er - Casablanca  
Tél.: 05 22 81 29 55 - Fax : 05 22 81 08 10

N° Dossier:	142450 
N° Dossier externe:	ACC-07712-26/12/2022
Type de dossier:	REEDUCATION 
Bénéficiaire:	ABOUAISSA AMINA
Situation:	En attente 
Sous-situation:	--- 
Date de début:	26-12-2022 
Date de fin:	26-12-2022 
Date de saisie:	26-12-2022
Événement:	

#### Commentaires pour l'édition

#### Commentaires existants

Date	Type	Commentaire
28-12-2022	Manuel	OK ACC 25 SEANCES KINÉ SR PLANING